



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Rapatriement des Français en déplacement à l'étranger et covid-19

Question écrite n° 29108

### Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur le retour, dans le cadre de l'épidémie de covid-19, des Français partis à l'étranger et les conditions d'application des assurances dites « assurances voyages et rapatriement ». Après la suspension des liaisons aériennes avec l'Europe, considérée comme zone à risque par de nombreux pays du fait de son caractère d'épicentre de l'épidémie de covid-19, de nombreux Français s'étaient retrouvés bloqués à l'étranger. Dès le début de la crise, le Gouvernement a mis en place, à destination des Français en voyage à l'étranger, des informations sur le site du ministère des affaires étrangères et les réseaux sociaux, ainsi qu'une plateforme dédiée afin d'organiser leurs retours sur le territoire national. Des vols avec Air France, mais également sur certaines destinations avec d'autres compagnies, ont été négociés et mis en place dans le cadre d'un pont aérien qui a permis de rapatrier près de 148 000 Français. Toutefois, dans certains cas, les Français bloqués à l'étranger ont dû déboursier dans l'urgence des sommes conséquentes pour pouvoir regagner le territoire national. Nombre d'entre eux disposaient portant de polices d'assurances dites d'assurance-voyage, censées fournir une assurance médicale en cas de maladie ou d'accident et une assistance rapatriement. Il lui demande de lui préciser si ces polices d'assurances ont bien joué leur rôle et, dans les cas où elles n'ont pas pu être mises en œuvre, les motifs invoqués par les compagnies d'assurance.

### Données clés

**Auteur :** [M. Marc Le Fur](#)

**Circonscription :** Côtes-d'Armor (3<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 29108

**Rubrique :** Assurances

**Ministère interrogé :** [Europe et affaires étrangères](#)

**Ministère attributaire :** [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [5 mai 2020](#), page 3199

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)